

INFORMATIONS COMMUNALES

Heures d'ouverture au public

Secrétariat de Mairie : Tél. : 04.66.49.04.33
Du lundi au vendredi : 08h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Bibliothèque Municipale : Tél. : 04.66.48.05.27 (attention hors période scolaire horaires modifiés)
Lundi : 14h00 à 16h30 / Mercredi : 10h00 à 11h30 et 17h00 à 18h30 / Samedi : 10h00 à 12h00

Agence Postale Communale : Tél. : 04.66.49.18.73
Lundi, jeudi : 14h15 à 16h00 / Mardi, vendredi : 08h00 à 11h00 / Mercredi : 15h00 à 18h00

Assistants maternelles

Deux nouvelles assistantes maternelles se sont installées sur la commune. Il s'agit d'Anne-Sophie CASTILLO et de Magali DA ROCHA. Avec Brigitte SARTRE, il y a donc maintenant trois personnes proposant la garde des enfants au Chastel-Nouvel.

Inscriptions sur les listes électorales

Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu en Mairie le samedi 30 décembre 2017 de 10h00 à 12h00.

Dépôts illicites d'encombrants

Nous avons mentionné à de nombreuses reprises l'incivilité de personnes déposant de façon récurrente des cartons à proximité des colonnes de tri, en bordure de la RD 806. Plusieurs plaintes auprès de la gendarmerie ont déjà donné lieu à des amendes. Les représentants de l'ordre restent d'ailleurs plus que jamais mobilisés à ce sujet. Nous rappelons qu'une déchetterie est à la disposition de la population communale sur le Causse d'Auge pour les encombrants de type gros cartons, déchets verts, gravats, métal, électroménagers...

DATES À RETENIR

Samedi 13 janvier : loto gourmand de l'école La Farandole en soirée

Samedi 20 janvier : loto de l'école l'Écoline à 20h30

Vendredi 2, dimanche 4 et vendredi 9 février : veillées du Bouffadou

Dimanche 11 février : loto du club de foot (AS Chastelloise) à 14h00

Samedi 07 avril : loto de l'école La Farandole en soirée

Samedi 16 juin : 40 ans du club de foot (AS Chastelloise) : après-midi, repas et soirée festive

Vendredi 29 juin : fête de fin d'année de l'école La Farandole

ÉTAT CIVIL...

Décès

ROUQUIER Roland (59 ans)

RASCOUSSIER Stéphane (21 ans)

COUTAREL Elian (46 ans)

Avec toutes nos excuses pour l'erreur insérée dans le précédent bulletin

...Nos peines

Naissances

22 septembre : Félix MOREAU

04 octobre : Valentin FORESTIER

...Nos joies

Mariages

*29 juillet : DAUDE Myriam
et MIJOLE Joseph*

*19 août : SAINT-AUBERT Patricia
et BARNIER Gilbert*

*18 novembre : JAWICHE Aïda
et CUCARELLA Gilles*

...Nos félicitations

Chastel-Nouvel

Bulletin municipal de la commune du Chastel-Nouvel | 2nd semestre 2017



Mairie du Chastel-Nouvel
48000 LE CHASTEL NOUVEL
Tél. : 04.66.49.04.33
Fax : 04.66.49.25.44
Mail : contact@chastel-nouvel.fr

www.chastel-nouvel.fr

Moulin Hébrard à Atteyrac - Photo © Jean-Marc COSTE

Au sommaire

- Édito (p. 2)
- Repas du CCAS (p. 3)
- Service de transport à la demande (p. 3)
- Travaux en cours (p. 4 et 5)
- Travaux à venir (p. 5)
- Projets communaux (p. 6)
- Sécurité routière (p. 6)
- Les 40 ans de l'AS Chastelloise (p. 7)
- Les commémorations (p. 8)
- Animations culturelles et sportives (p. 9)
- Les animations estivales (p. 10)
- Mémoires et légendes : les moulins (p. 11)
- Informations communales (p. 12)

Mesdames, Messieurs,

En cette fin d'année 2017, j'ai le plaisir de vous adresser le bulletin municipal qui relate l'activité communale de l'année écoulée et principalement du second semestre ainsi que les projets à venir. 2017 a été une année intense : des choix stratégiques ont été faits, de nouveaux projets ont été initiés et certains sont déjà en cours de réalisation.

Il en est ainsi pour l'aménagement des équipements sportifs et la rénovation de la salle des associations. Pour le respect de tous et afin de permettre un meilleur accueil à la population, plusieurs travaux de mise aux normes d'accessibilité ont également été effectués. Il reste cependant à réaliser l'aménagement nécessaire pour pouvoir accueillir les Personnes à Mobilité Réduite dans l'église, ce qui devrait être fait d'ici fin 2019.

Concernant la construction d'un point multiservices, l'appel d'offres a été lancé et validé cet automne ; les travaux débiteront au début de l'année 2018. Il s'agit d'un projet majeur, tourné vers le futur et qui était devenu indispensable, en lien avec le développement de notre commune. Il en va de même pour la réalisation des logements au-dessus de la salle intergénérationnelle qui, malgré un léger retard, devrait commencer à la même période.

Cette année, de gros travaux sur la voirie communale ont aussi été effectués, afin d'améliorer la sécurité et le confort de chacun.

Je remercie le conseil municipal, les agents municipaux et tous les intervenants qui ont permis, grâce à leur implication, la réalisation des différents projets et la mise en place des opérations à venir.

Les services techniques ont par ailleurs pris possession de nouveaux outils qui améliorent leurs conditions de travail et leur efficacité pour assurer, entre autres, la viabilité hivernale.

Afin d'apporter un service supplémentaire à la population, le conseil municipal a décidé d'implanter une Maison des Assistantes Maternelles sur notre commune. Ce projet sera porté par la Communauté de Communes Randon-Margeride et devrait voir le jour dans les prochains mois.

Toujours dans un souci d'amélioration de la sécurité des usagers routiers et piétons, la municipalité a initié une réflexion sur l'aménagement de la RD 806 dans la traversée du bourg. Cette étude est en cours. Elle sera menée en lien étroit avec les services de l'État, de la Région et bien évidemment du Département qui est propriétaire de la voie. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier dans les prochains bulletins.

Pour terminer mon propos, je tiens à vous présenter, avec un peu d'avance, en mon nom personnel mais aussi au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite pour vous-même et votre famille pour l'année 2018.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous.

Très cordialement

Didier BRUNEL



MÉMOIRES ET LÉGENDES

Les Moulins

Jusqu'au milieu du 18^e siècle, les habitants du Chastel-Nouvel, sous la féodalité ecclésiastique, sont tenus de faire moudre leur grain au moulin de Mende appartenant aux chanoines et de cuire leur pain dans leurs fours collectifs en échange d'une taxe. Après la révolution de 1789, cette obligation prend fin, ce qui explique l'essor des constructions de moulins individuels et de fours communaux à cette époque. Dans l'ouvrage « La croix, la faux et le fusil », l'auteur, Monsieur Marcel DURAND retrace l'histoire de notre commune et fait un inventaire assez précis des moulins autrefois en activité. Le recensement effectué par l'auteur fait état de l'existence de 21 moulins sur le territoire de notre commune. Selon les documents anciens et les témoignages de personnes âgées, sur ces vingt-et-une bâtisses, 4 d'entre elles existaient avant 1800 mais ne figurent pas sur les plans du cadastre Napoléonien de 1808 contrairement aux 17 autres.

L'ensemble de ces moulins étaient des moulins dits d'eau vive, c'est-à-dire utilisant la force motrice de l'eau pour leur fonctionnement. De ce fait ils ont tous été construits aux abords immédiats des cours d'eau présents sur la commune. Ils étaient répartis comme suit :

- Ruisseau du Salassous au cœur du hameau de la Fagette (1),
- Le Rieucros de Remenou à proximité de l'ancien bourg du Chastel (2),
- Le Rieucros d'Alteyrac (4),
- Le Rieucros d'Abaysse coulant entre Le Chastel et Aspres (7),

- Ruisseau de Malecombe entre Villeneuve et le pont situé en contre-bas du village de La Fagette (3),

- Le ruisseau de Coulagnet (4).

À ce jour, il ne reste plus qu'un seul de ces moulins qui ne soit pas encore en ruine.

Afin d'éviter la disparition de ce patrimoine, la municipalité a décidé, courant 2017, d'acquiescer le moulin de la famille Hébrard (*photo de couverture*). Nous adressons nos sincères remerciements à Fernand HEBRARD et à Agnès SALTEL qui ont été très réceptifs à ce projet. Ce moulin se situe au bord du Rieucros d'Alteyrac en contre-bas du village. Selon les informations à notre connaissance, ce moulin a définitivement cessé de fonctionner peu après la Seconde Guerre mondiale.

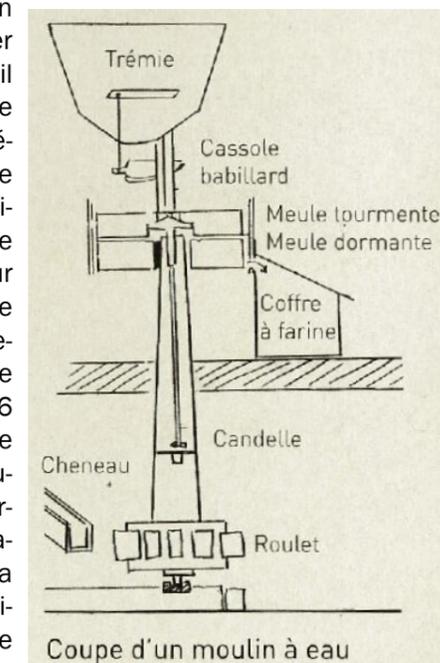
Suite à cette acquisition, l'association "Le Bouffadou" a proposé aux élus municipaux de prendre en charge les travaux de réhabilitation de ce moulin. Au vu de l'ampleur de la tâche, l'association a invité ses adhérents à participer à une première journée de travail le 25 novembre. Le programme de cette journée comportait le débroussaillage des abords et le démontage des restes de la toiture existante. Une quinzaine de bénévoles étaient présents ce jour-là, ce qui démontre l'intérêt de nos concitoyens pour la sauvegarde du patrimoine local. Une seconde journée, organisée le 16 décembre, a permis le nettoyage de l'intérieur du moulin et la récupération des éléments qui pourront servir de modèle à la réalisation des pièces nécessaires à la restauration. Une toiture provisoire a été mise en place afin de protéger les murs mis à nus. La

suite des travaux incluant de la maçonnerie sera programmée dès le retour des beaux jours. Une fois restauré, le moulin gardera le nom « Moulin HÉBRARD ».

Avant que les premiers grains de blé ne puissent devenir farine, de nombreuses heures de travail restent à réaliser et ce, dans divers corps de métiers : maçon, couvreur, menuisier...

Toute personne intéressée pour apporter aide, conseils ou partage d'expériences pour la finalisation de ce projet peut prendre contact avec Didier VIGOUROUX (06.31.59.31.15) en charge du projet au sein de l'association "Le Bouffadou".

Retrouvez la carte des moulins de la commune sur www.chastel-nouvel.fr/bulletins/decembre2017/moulins.jpg



ANIMATIONS ESTIVALES

Fête du pain

La traditionnelle fête du pain s'est tenue cette année le 1^{er} juillet 2017. Elle a eu lieu à Coulagnet pour inaugurer le four fraîchement rénové.

Pour débiter la journée, Le Bouffadou a proposé une randonnée sur les hauteurs du hameau. Malgré la brume et la pluie qui s'étaient invitées à la balade, une vingtaine de personnes ont participé à la découverte des magnifiques paysages de notre commune. Pendant ce temps, la préparation des pizzas et la cuisson du pain allaient bon train.

L'organisation d'une telle manifestation nécessite un important investissement des bénévoles durant plusieurs jours : mise en chauffe du four, cuisson des premières miches de pain la veille au soir, mise en place des équipements indispensables à l'accueil des convives.

Encore une fois, plus de 140 personnes se sont retrouvées autour de la table, sous les barnums, pour partager ensemble ce moment chaleureux.

La mairie remercie l'association du Bouffadou de pérenniser cette manifestation annuelle ouverte à



tous et de faire vivre le patrimoine bâti réhabilité au cours des années par les municipalités successives.

3^{ème} journée des associations

Pour sa troisième édition, cette manifestation a regroupé la quasi-totalité des associations chasteilloises le dimanche 3 septembre.

Du stand de Génération Mouvements-L'Amitié Chasteilloise, avec ses créations de l'atelier du jeudi après-midi, à celui de l'Équitation Ethologique d'Alteyrac en passant par Voisine et ses propositions de co-voiturage jusqu'au stand du yoga, les visiteurs ont pu rencontrer également Le Bouffadou avec ses activités de conservation du patrimoine bâti et culturel. D'autres clubs sportifs étaient présents : l'AS chasteilloise, la Pétanque et la Gymnastique Volontaire. Cette journée est également l'occasion, pour les nouveaux habitants de faire connaissance et d'échanger avec les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour animer et dynamiser notre commune.

Des animations ouvertes à tous se sont déroulées tout au long de la journée. Le Bouffadou a organisé, dès 9 heures, une randonnée de 3

heures environ avec un arrêt casse-croûte à mi-chemin à Ville-neuve. Dans l'après-midi, des ateliers de gymnastique et un tournoi de foot ont été proposés. Il y avait aussi un coin lecture avec des albums, documentaires et des BD pour la jeunesse.

Le Foyer Rural, qui a présenté un historique allant de la création de la salle paroissiale en 1961 jusqu'à nos jours, a assuré la restauration sur place dès le matin avec les manouls proposés après le café et les viennoiseries offertes par la municipalité.

Outre le marché artisanal où l'on trouvait des produits alimentaires, des objets de décoration, des créations de sac à main et de bijoux fantaisie, un vide-grenier a été organisé.

Visite nocturne du Chastel

Le lundi 7 août a eu lieu, pour la première fois, une visite nocturne sur notre commune, initiée par le Pays d'Art et d'Histoire Mende & Lot en Gévaudan. Elle a regroupé 25 adultes et 7 enfants devant l'église du Chastel à 21 heures. Une guide-conférencière a évoqué l'histoire de la construction de l'église actuelle et des saints patrons de la paroisse, Saint-Gervais et Saint-Prottais. Après la distribution de lampions, les visiteurs ont pu découvrir quelques particularités architecturales tout au long du circuit passant par l'ancien cimetière, la place du Fort, la visite de meurtrières dans une habitation. La promenade nocturne s'est prolongée par la découverte des vestiges encore visibles sur le pourtour de l'ancien château-fort.

LE REPAS DU CCAS

Le CCAS a été heureux de réunir les aînés de la commune, le dimanche 26 novembre, pour la deuxième année au sein de la salle intergénérationnelle. Cette rencontre a permis à 71 convives de pouvoir se retrouver autour d'un bon repas pour un moment festif et convivial. Avant de s'asseoir et pour plus de convivia-

lité les participants ont partagé l'apéritif autour du buffet. Après son discours d'accueil, au cours duquel un hommage a été rendu à nos doyens Maria BONNET et Marcel DURAND, monsieur le maire a invité tout le monde à s'installer à table. Au cours du repas le groupe « la bourreyo de Mende » a proposé une nouvelle animation autour

des chants et danses traditionnelles. Entraînés par la musique nos aînés ont rejoint la piste de danse. En fin d'après-midi chacun a pu repartir avec une douceur offerte par le CCAS.



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Nous vous informons que les personnes domiciliées sur la commune peuvent bénéficier, sous certaines conditions, du service de transport à la demande. Ce service est financé essentiellement par la Région et la Communauté de Communes Randon-Margeride, une petite partie restant à la charge du bénéficiaire.

La Région ayant récupéré la compétence du transport à la demande en application de la loi NOTRe, une convention sera prochainement signée avec la Communauté de Communes qui en assurera la mise en place opérationnelle. Le règlement intérieur fixant les conditions à remplir, les usages autorisés et les tarifs, sera

établi début 2018. En attendant la finalisation des différents documents, les personnes intéressées par ce service sont invitées à se présenter à la Mairie afin de se faire inscrire.

TRAVAUX EN COURS

Route d'Alteyrac

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, les premiers mètres de la route d'Alteyrac depuis le carrefour avec la route départementale 806 ont fait l'objet de travaux.

Les travaux de construction du muret de soutènement en limite de propriété sont achevés et permettent, à présent, d'apprécier l'espace disponible permettant le croisement plus aisé des véhicules.

Un revêtement de chaussée bitumeux a été réalisé ces derniers jours.

Deux candélabres, encastrés dans le muret construit, permettent également d'améliorer la visibilité nocturne de ce secteur et de parfaire cet aménagement.

Accessibilité

Dans la continuité de mise en conformité des accès aux bâtiments communaux recevant du public, les travaux de réalisation de l'accès à la salle du conseil municipal ont été majoritairement achevés en ce début du mois de novembre. Seules quelques finitions restent à ce jour à mettre en œuvre : marquage au sol du cheminement et de la place de stationnement réservée ainsi que la pose de la signalisation spécifique.

Quant aux travaux relatifs à l'aménagement de l'accessibilité à l'église ils seront réalisés avant fin 2019.

WC publics

Quelle est donc cette nouvelle construction en cours au cœur de notre chef-lieu ?

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, il

s'agit de WC publics.

Les travaux de construction sont à ce jour bien avancés et vont se poursuivre afin de permettre une mise à disposition de cet équipement dans le courant du printemps prochain.

Ces WC sont constitués de deux blocs séparés. Comme tout établissement mis à disposition du public, ils seront naturellement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous tenons à rappeler que la construction du gros œuvre de cet équipement est réalisée en régie par les employés municipaux.

Rue du Couderc

Dans le cadre du programme de travaux de voirie 2017, la rue du Couderc a fait l'objet d'aménagements conséquents.

Ceux-ci ont été réalisés en trois étapes :

1- reprise du réseau d'égouts avec création de deux réseaux distincts destinés à collecter les eaux usées d'une part et les eaux de pluies d'autre part ;



2- enfouissement de l'ensemble des réseaux d'alimentation électrique et téléphonique.

Ces deux étapes ont permis entre autres, de faire disparaître les derniers câbles aériens présents au sein du bourg.

En second lieu, le mur de clôture délimitant l'espace public face à la place de la mairie a été reconstruit. Un trottoir a été aménagé depuis le rond-point de la place du 08 mai 1945 afin de permettre un accès plus sécurisé à l'école publique. Un nouveau revêtement de la chaussée a été mis en œuvre pour finaliser ces travaux. Afin d'améliorer la circulation au droit du carrefour entre la rue du Couderc et la rue des Faïsses, l'ancien cabanon télécom a été démoli, et un mini-giratoire a été aménagé en son centre.

Nous invitons les automobilistes à respecter les règles de circulation relatives à l'utilisation de ce nouveau rond-point, comme sur l'ensemble de ceux déjà existants.

ANIMATIONS CULTURELLES

Depuis la rentrée scolaire, plusieurs animations ont été proposées par les bénévoles de la Bibliothèque. La première, le 20 septembre, a réuni 14 enfants, accompagnés de parents ou grands-parents autour d'une conteuse, Magali Allié. Cette séance a permis aux enfants de découvrir la culture et l'art aborigène grâce à un conte « L'invention de la musique », écrit et mis en scène par Magali. Plusieurs instruments de musique ainsi que des albums ont été proposés aux enfants, attisant leur curiosité et engendrant des échanges pertinents entre tous les participants. L'après-midi s'est prolongée par un atelier-découverte de l'art aborigène au cours duquel chaque enfant a eu le loisir de peindre un

masque en choisissant sa méthode d'application des couleurs soit avec un coton-tige, des feutres ou des crayons-craies.

Au cours de la deuxième animation, le 11 octobre, Isabelle Mercier de l'Association Contelicot a proposé plusieurs lectures d'albums sur le thème « Le Roi c'est Moi ». Les 15 enfants présents ont pu découvrir une autre forme de lecture, à deux voix, réalisée avec l'aide de Mylène. Plusieurs albums, pour certains découverts à cette occasion, ont captivé l'attention des petits et des grands pendant ce moment de partage de la lecture.

La troisième animation de l'automne s'est déroulée le 22 novembre.

Le conte proposé par Magali, pour cette nouvelle lecture-spectacle, était « Le lièvre qui devint blanc » créé à partir d'un conte indien. Pour cette dernière rencontre de l'année 2017, les locaux de la bibliothèque étaient bien remplis. En effet, 29 enfants accompagnés de parents et grands-parents sont venus participer à cette animation. La découverte de ce conte a été suivie par des lectures individuelles ou faites par les parents avant le partage d'une collation. Les enfants qui le souhaitaient ont pu ensuite réaliser une carte animée au cours de l'atelier créatif, avec découpage, coloriage et peinture. Les participants sont repartis, après 1h 30 de partage et d'échange, avec leur réalisation.

LES ÉCOLES RÉUNIES AUTOUR DE LA DÉCOUVERTE DES SPORTS

Une journée de découverte des sports a été proposée aux écoles La Farandole et L'Écoline dans le cadre du Cycle des Conférences des bibliothèques, mis en place par la Médiathèque Départementale de Lozère et le Conseil Départemental. Yann, animateur intervenant dans les deux structures a établi un excellent pro-

gramme pour cette journée de partage des activités physiques et sportives. Trois créneaux planifiés sur toute la journée (1h 30 par groupe) ont permis aux élèves des deux écoles de se retrouver à l'Aire del Deyme pour pratiquer des activités en commun et par niveau scolaire. L'ensemble des enseignants, ATSEM, parents et

bénévoles de la bibliothèque ont secondé Yann et encadré les 5 ateliers mis en place. Tous les élèves, répartis par « équipes » de 6 ou 7, ont pu participer et pratiquer l'ensemble des disciplines proposées : badminton, mini-foot, basket, trottinette et tir à l'arc.

Le beau temps, en plus de la convivialité, était au rendez-vous et les élèves seraient bien restés un peu plus longtemps « sur le terrain » s'il n'avait fallu laisser la place aux autres groupes. Cette journée, fortement appréciée par l'ensemble des protagonistes, est, sans nul doute à renouveler. Les bénévoles de la bibliothèque et la municipalité tiennent à remercier l'ensemble des participants qui ont accepté de s'associer à ce programme de conférences sur le thème du sport.

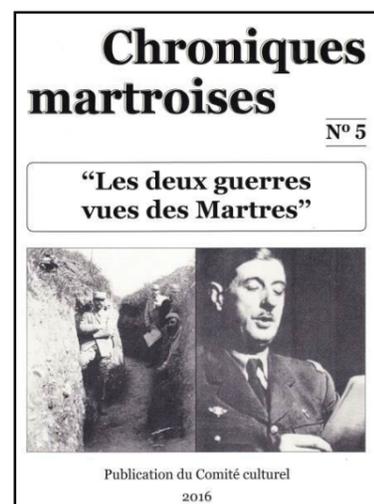


COMMÉMORATION DU 11 AOÛT 1944

Les Anciens Combattants et la Municipalité ont invité la communauté chastelloise à se réunir autour de la stèle érigée en hommage à un jeune résistant, Bernard Domec. Fusillé le vendredi 11 août 1944 dans le bois de « Necessieros » à quelques mètres du bourg par les Allemands, son corps, caché sous les branchages, avait été retrouvé seulement cinq jours plus tard malgré les recherches entreprises par les jeunes de la commune, témoins auditifs de la fusillade. Ce jeune soldat, père de famille, habitait Les Martres-de-Veyre dans le Puy-de-Dôme. Sa famille, les élus et représentants de sa commune étaient présents à cette cérémonie comme ils le sont régulièrement depuis de nombreuses années. À cette occasion, une publi-

cation du comité culturel de la commune auvergnate a été remis au Maire du Chastel. Ce bel ouvrage, riche de nombreux documents, retrace la vie de cette commune durant les deux guerres mondiales du 20^e siècle. Le représentant des Anciens Combattants du Chastel, Joseph Cayroche, a rappelé les conditions de l'interpellation et de la mort de Bernard Domec. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les participants, les élus et les Anciens Combattants se sont rendus, comme les années précédentes, sur d'autres communes pour partager un moment de recueillement. Le chemin du souvenir débute à la stèle du pont de Fabrèges-de-Rieutort (Commune de St-Amans) où Léon Marquès et Yves Desseaux ont été tués le 11 août

1944. Après Serverette, où une stèle a été érigée en mémoire de Maxime Jacquemond tué le 4 juillet 1944, les participants se rendent au cimetière de Saint-Sauveur-de Peyre sur la tombe de Léon Marquès.



ARMISTICE 1918

C'est le dimanche 12 novembre que notre communauté chastelloise, sur invitation des Anciens Combattants et de la Municipalité, s'est réunie pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale. Cette année 2017 est le 99^e anniversaire de l'armistice qui mit fin à ces cinquante-deux mois de combats meurtriers. Après avoir fait un rappel historique des événements et en particulier de l'année 1917, Bernard Bordes a rendu hommage aux 39 chastellois tombés au champ d'honneur ainsi qu'à tous les soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des Pays Alliés qui ont combattu pour libérer la France sans oublier les combattants des guerres de 39-45, d'Indochine et d'Afrique du Nord. M. Bordes s'adressa ensuite aux jeunes qui prouvent, par leur présence, leur adhésion aux valeurs de la République et au devoir de

commémoration et de souvenir. Deux jeunes chastellois, entourés de M. le Maire, des Anciens Combattants Joseph Cayroche et Gilles Bon, ont déposé la gerbe au Monument du Souvenir. L'assistance a ensuite respecté une minute de silence et écouté La Marseillaise.

Après les remerciements à la population, aux Anciens Combattants présents et au portedrapeau Léon Forestier, les participants ont été invités à se retrouver dans les locaux de la mairie pour partager le verre de l'amitié.



TRAVAUX EN COURS

Complexe sportif et salle des associations

À la fin de cet été, vous avez pu apercevoir dépassant du paysage environnant, la flèche d'une grue de chantier positionnée au niveau du stade de foot.

Sa présence est due au lancement des travaux d'extension de la salle des associations et des équipements sportifs.

La météo favorable de cet automne ayant permis un avancement rapide des travaux, l'achèvement de ceux-ci permettra aux associations de faire une rentrée 2018 dans de nouveaux locaux plus adaptés.

En contrebas de la route d'Alteyrac, des travaux de construction d'une tribune sont également en cours. Souhaitons que cet équipement complémentaire soit rapide-

ment colonisé par les fervents supporters présents lors des différents matchs ou tournois de football. Les tennismans amateurs ou avertis auront également le plaisir

de retrouver un terrain de tennis remis à neuf en lieu et place de celui existant actuellement.



TRAVAUX À VENIR

Logements communaux

L'étage de la salle intergénérationnelle fera bientôt l'objet de travaux d'aménagement de logements communaux destinés à la location.

Ces logements, au nombre de trois, auront les superficies suivantes : 42 m² pour le F2, 68 m² pour le F3 et 90 m² le F4. Ces deux derniers logements sont équipés d'un balcon.

Pour information, ces logements devraient être disponibles dès l'été 2018.

Nous invitons toutes personnes intéressées par l'une de ces locations à se rapprocher du secrétariat de la mairie pour plus de renseignements.

Multiservices

Suite aux résultats de l'appel d'offres, les entreprises retenues pourront démarrer les travaux au début de l'année 2018. La réalisation de ce commerce devrait permettre à la population de bénéfi-

cier des différents services attendus par le plus grand nombre (boulangerie, pâtisserie, épicerie, café, dépôt de presse...) d'ici la fin de l'année.



PROJETS COMMUNAUX

Afin de planifier de manière cohérente l'enveloppe consacrée à l'aide aux collectivités, le Conseil Départemental a mis en place un système de contrats territoriaux dans lequel les projets communaux doivent être inscrits pour être éligibles. Une première programmation nous a permis de construire la salle intergénérationnelle et de réaliser l'extension de l'école publique. Dans le cadre du second plan triennal (2018-2020) de ces contrats, la commune a souhaité présenter plusieurs projets.

Maison des assistantes maternelles (MAM)

De plus en plus de nouvelles familles viennent s'installer sur notre commune. Consciente que

l'offre de services pour l'accueil des jeunes enfants non encore scolarisés doit être développée, la municipalité a initié un projet de création d'une maison des assistantes maternelles. Ce projet est porté par la Communauté de Communes Randon-Margeride qui, par délibération du conseil communal DE-2017-143 du 27 juillet, a fait le choix du cabinet Concept' (Stéphane BESSIERES) pour la mission de maîtrise d'œuvre. Une parcelle de terrain nécessaire à la construction de la MAM a été mise à disposition de la COMCOM par la commune du Chastel-Nouvel.

Agrandissement des ateliers municipaux et fermeture des casiers à sel et à pouzzolane

Pour rendre les services à la population, la Commune possède un certain nombre d'équipements. Afin de pouvoir stocker l'ensemble des matériels dans de bonnes conditions de conservation des engins et d'optimisation de leur utilisation, le conseil municipal envisage de pouvoir construire à côté des garages municipaux actuels, rue du Pous, un nouveau bâtiment.

De même, le traitement des voies de circulation en hiver constitue un important travail pour les employés communaux durant de nombreuses semaines. La fermeture des casiers à sel et à pouzzolane permettra le stockage et la conservation des substances utilisées ainsi que le chargement optimal des véhicules de déneigement.

SECURITÉ ROUTIERE

Interdiction de circulation

Depuis la mi-octobre, une interdiction de remonter la voie reliant la D806 à la zone d'activités d'Alteyrac avait été mise en place. Les élus, réunis en Conseil municipal, ont pris cette décision suite à un nouvel accident de la circulation qui s'est produit à cette intersection. Afin d'assurer une meilleure sécurité sur ce tronçon de la D806, il a été décidé d'interdire la circulation sur cette voie dans les deux sens, tant en montant vers la zone d'activité qu'en descendant vers la D806. L'augmentation de la circulation sur la départementale, la mauvaise visibilité à ce croisement et les difficultés de cette voie en période hivernale ont été les facteurs décisionnels de cette modification.

Giratoire

Un nouveau sens giratoire a été installé près de l'entrée de L'Écoline, au croisement de la rue du

Couderc et du Chemin des Faïsses. Comme les autres, déjà existants depuis plusieurs années, ces ronds-points, bien que franchissables, sont mis en place pour réguler la circulation aux intersections et surtout pour assurer une meilleure sécurité. Force est de constater que certains automobilistes ne respectent pas le sens de circulation sur ces ronds-points. N'oublions pas que la sécurité est la responsabilité de tous.

Traversée du bourg

La traversée du Chastel, par la RD806, présente un enjeu de sécurité routière tant pour la circulation piétonne que pour les véhicules. La municipalité a interpellé à plusieurs reprises les services de l'État et du Département à ce sujet. Au premier semestre 2015, le Conseil Départemental a réalisé un audit de sécurité routière sur l'itinéraire allant des premières maisons au sud du village jusqu'à

la Baraque du Chastel. Cette enquête a permis d'identifier les problèmes et de proposer des pistes d'amélioration. À partir de ces conclusions, la municipalité a engagé une étude de faisabilité d'aménagement en sollicitant l'assistance de Lozère Ingénierie. Une réunion s'est tenue le 17 novembre, en mairie du Chastel, en présence des représentants de l'État, de la Région et du Département. Le Maire a rappelé la dangerosité de cette voie pour les personnes de plus en plus nombreuses à la fréquenter au quotidien et notamment les enfants et adolescents (école, aire de jeux, stade...). L'ensemble des partenaires est favorable à la poursuite d'études nécessaires au dimensionnement et au phasage du projet qui ne pourra être réalisé sans leurs soutiens financiers. Une seconde rencontre programmée en janvier permettra à Lozère Ingénierie de présenter un projet affiné.

L'AS CHASTELLOISE FÊTE SES 40 ANS



Au printemps 1978, quelques personnes décident de créer une association pour la pratique du football sur le Chastel. Gabriel BLANC (Gaby pour les intimes) prend alors son bâton de pèlerin et fait du porte-à-porte pour convaincre le maximum de personnes de participer à l'aventure. Le 17 mai 1978, l'Assemblée Générale vote le premier bureau de l'histoire du club. La constitution de l'association paraît au Journal Officiel le mercredi 07 juin 1978. Au mois d'août de cette même année, le club est affilié à la Fédération Française de Football.

Pour jouer, il faut aussi trouver un terrain. C'est René CAYROCHE qui met à disposition du club un champ proche d'Alteyrac. Dix ans plus tard, le nouveau stade municipal est inauguré par le maire Marcel DURAND.

Dans la continuité de l'ancienne municipalité, le nouveau maire, Michel ROCHE inaugure les vestiaires en 1989, puis l'éclairage en 1990.

Cette année, comme vous avez pu le constater, des travaux ont démarré en début d'automne. Ces travaux consistent en la réalisa-

tion d'une salle d'accueil des joueurs, accompagnateurs, éducateurs, dirigeants et bénévoles lors de réunions éducatives, d'échanges avec les familles, de goûters d'après match...

En effet, le club connaît une augmentation croissante de ses effectifs depuis 10 ans, correspondant à la remise en route d'une école de foot. Le club compte aujourd'hui près de 160 licenciés, dont environ 100 jeunes, ce qui en fait le sixième club lozérien en nombre de licenciés. Une petite tribune implantée dos au nord, en cours de construction, permettra d'accueillir les spectateurs dans de meilleures conditions, surtout en période hivernale ou par temps de pluie. Ces travaux doivent s'achever au printemps 2018.

Le **16 juin 2018**, le club de football de l'AS Chastelloise fêtera le 40ème anniversaire de sa création.

Pour marquer cet événement, le club souhaite mettre en place une commission « 40 ans » qui se réunira à partir de janvier 2018. Toutes les personnes voulant y

participer peuvent se faire connaître auprès d'un des membres du bureau ou par mail à 40ans@aschastel.fr.

Cette commission sera chargée en priorité d'établir la liste des personnes à inviter (licenciés, dirigeants, bénévoles...) qui ont fait l'AS Chastel durant ces 40 ans, en essayant d'être le plus exhaustif possible. Elle permettra également de mettre en place le programme des réjouissances de la journée (inauguration, exposition, jeux, repas et soirée...). Le club recherche aussi toutes photos, articles de presse, souvenirs, vêtements depuis sa création jusqu'à ces dernières années. Ceci permettra, en fonction des documents collectés, de pouvoir mettre en place une exposition retraçant les étapes marquantes de l'association. Tous les documents originaux ou objets prêtés seront bien évidemment rendus aux personnes après cette manifestation.

(cf. coupon réponse ci-joint)